Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 21½ Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomene et Dryades: Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomene et Camp.
124 St James et S. Peters
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, pres Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Premier, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre
238 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude: Pompe No. 10
253 Ursulines et Liberté
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez: Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.

E. A. ANDRIEU,

— Succesor par ce —

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

600 (rue) Gravier

274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grand
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts
354 Bourgogne et Marigny
356 Presse et N. Peters; N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople
435 Amelia et avenue St. Charles
436 Camp et Fouchet.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
525 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'encoignure de valeur améliorée dans le Premier District.

Beaux emplacements d'affaires.

JEUDI, le 13 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés et signés le 26 juin 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, dans les successions ci-après énumérées sur les conditions du comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1905, déposer 20 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de la vente et payer pour l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire.

Succession de Eve Robin Martin.
No 68 700—Division C.

Deux lots de terre Nos 10 et 11 de l'ilet 712, borné par les rues Génois, D'Hémécourt, Télémaque et Baudin, le lot 10 ayant une façade de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Génois avec une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes sur la rue D'Hémécourt et formant l'encoignure desdites deux rues; le lot 11 est contigu au lot 10 dans le fond et ayant une façade de 36 pieds à la rue D'Hémécourt avec une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes égales et parallèles.

Succession de Anna Huggins.
No 68,701—Division C.

Trois lots de terre dans l'ilet 712 borné par les rues Génois, Baudin, D'Hémécourt et Télémaque, désignés par les Nos 1, 2 et 3; le lot No 1 mesurant 32 pieds, 1 ligne de face à la rue Génois sur 108 pieds, 6 pouces et 4 lignes; le lot No 2, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Génois sur 108 pieds, 6 pouces et 4 1/2 lignes; et le lot No 3, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Génois sur 108 pieds, 6 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Baudin et Génois, et les lots 2 et 3 sont contigus.

2 juil—3 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Favrot et Livaudais vs Ernest V. Reiss et Veuve J. J. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 51,183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêts des défendeurs dans cette affaire, Ernest V. Reiss et Marie Madeleine Carré veuve de feu James J. Reiss, dans et à un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme le lot No 6 dans l'ilet No 139, borné par les rues St Claude, Liberté, Ursulines et St Philippe, mesurant quarante cinq pieds sept pouces de face à la rue St Claude sur cent cinquante pieds de profondeur

Lesdits intérêts consistant en un cinquième non divisé pour chacun desdits défendeurs

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Hughes & Favret, avocats pour les demandeurs.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Meubles de Bureau, Etc., Coffre-fort, Action de la N. O. Board of Trade, Etc.

Succession de Nelvil A. Puech.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 76 538. Division E. En vertu d'un ordre de vente rendu et signé le 29 juin 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 12 juillet 1905, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans le bureau No 715 de la bâtisse Hennen, à l'encoignure des rues Carondelet et Commune.

1. Un lot assorti de meubles de bureau, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Un coffre-fort en fer "Diebold".

2. Un certificat No 708 pour une action du stock capital du "New Orleans Board of Trade".

Un certificat No 742 pour cent actions de la "Grace Oil Company" issu à Beaumont, Texas, le 15 avril 1901.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

John Dymond Jr., avocat.

1 juil—1 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 3317 et 3319 rue Tchoupitoulas, entre la rue Toledano et l'Avenue Louisiana.

Dans le but d'effectuer un partage dans l'affaire de

Edward Renz vs Mme Teresa Ries et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 76,214—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 9 juin 1905 et signé le 19 juin 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent, borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas) Chippewa, Toledano et l'avenue de la Louisiane, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par William Thiel, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ancien notaire, dans la paroisse de Jefferson, daté le 16 avril 1868; ledit lot mesurant trente cinq (35) pieds un (1) pouce, deux (2) lignes de face à la rue Levée (maintenant Tchoupitoulas) par une profondeur sur une ligne vers le lot A de quatre vingts (80) pieds dix (10) pouces cinq (5) lignes courant deux (2) pieds et deux (2) lignes vers la rue Toledano dans le fond du lot A, et courant parallèle avec la première ligne cinquante neuf (59) pieds onze (11) pouces six (6) lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt huit (128) pieds six (6) pouces et six (6) lignes vers l'avenue de la Louisiane et trente six pieds sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John C. Davey, Jr., notaire; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1905 et déposant comptant au moment de l'adjudication vingt pour cent du prix d'achat.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées des Premier et Quatrième Districts,

Connues comme Nos 316 et 318 rue Sud Prieur, entre l'avenue Tulane et la rue Palmyre,

Et No 1922 rue Deuxième, entre les rues Dryades et Sud Remparts.

Paul L. Bange vs Mme Lizzie Cavelry, veuve de Tony Dolian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75,053—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le premier district de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 466, borné par les rues Prieur, Roman, l'avenue Tulane et la rue Palmyre, désigné comme partie du lot 12 et du lot 13, et mesurant trente pieds de face à la rue Prieur sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le quatrième district de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 273 borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Sud Remparts, désigné comme lot No 24 et mesurant vingt quatre pieds de face à la rue Deuxième sur cent douze pieds huit pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wickliffe & Falle, avocats pour le demandeur.

28 juin—23 30—juil 7 14 21 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

City Realty Company Limited vs Albert Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75 304—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, priviléges et servitudes à dessus y appartenant ou de quelques façons en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lopez, Perdido, Salcedo et Gravier, désigné par le No municipal 651, ledit lot est désigné par le No neuf sur un devis annexé à un acte de vente dudit lot par la demanderesse au défendeur, passé le 31 octobre 1899 pardevant N. B. Trist, ancien notaire et mesurant d'après ledit devis trente pieds de face à la rue Lopez par une profondeur entre ligne parallèles de cent deux pieds, neuf pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations etc., d'une grocerie et buvette.

Manuel Estalote vs Antonio Estalote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 juillet 1905, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 801 rue Ste Marie.

Le contenu entier, stock, et installations, etc., de la grocerie et buvette dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le demandeur.

30 juin—30—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et jolie propriété de résidence de valeur du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 2341 rue Camp, entre les rues Première et Philip.

Dans l'affaire de la succession de Nelvil A Puech.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76 538—Division E. En vertu d'un ordre de vente rendu et signé le 29 juin 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Première, Chestnut et Philip, désigné par la lettre B, sur un croquis d'arpentage fait par Edgar Pillé, le 20 mars 1895, et annexé à l'acte d'achat par Nelvil A. Puech de Raymond B. Scudder, par acte pardevant N. B. Trist notaire, le 27 mars 1895, et d'après lequel ledit lot mesurant comme suit:

Commençant à une distance de cent cinquante sept pieds de l'encoignure des rues Première et Camp, une première façade de vingt sept pieds, de là sur une ligne déviante à un léger angle vers la rue Chesnut, une autre profondeur de vingt trois pieds faisant une façade totale de cinquante pieds à la rue du Camp, sur ladite ligne brisée, quarante cinq pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quarante pieds sur les deux lignes de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux; l'acquéreur devant payer au dessus et en sus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1905.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Dymond, Jr., avocat.

1 juil—1 7 14 21 28—août 3

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pira Genovesa—No 74, 119.

Propriétés de Valeur

Dans le Sixième District,

Nos 5600-02 rue Laurel, à l'encoignure Joseph.

No 5116, rue Laurel, entre Soniat et Dufossat.

No 5118 rue Laurel entre Soniat et Dufossat.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 74 119—Cour Civile de District—Division B.—MARDI, le 11 juillet 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, j'offrirai en vente, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 juin 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

No 1. Deux certains lots de terre ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Arabella et Joseph, lesquels lots sont désignés par les Nos 14 et 15 sur un plan par Mondelli, architecte, daté le 5 novembre 1841 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent cinq pieds de profondeur. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph.

No 2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Soniat, Laurel et Dufossat désigné par le No 14 sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé en l'étude de A. S. Boudousquié notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 3. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soniat, Laurel, Annonciation et Dufossat, désigné par le No 13, d'après un plan par A. F. Tourné, architecte, daté le 22 juin 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénande et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent bonifié d'avance dans le cas d'un procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et être sujette aux clauses de l'hypothèque, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905, en plus et au-dessus du montant de son enchère, et l'acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, encanteur.

Robt J. Maloney, Esq., avocat.

10 juin—10 11 18 25—juil 2 9 11

CHARTE

—DE LA—

Central Bank, Savings & Trust Company.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE,
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que ce jour, le vingt-cinquième du mois d'avril, en l'année mil neuf cent cinq, pardevant moi, Alexis Brian, notaire dûment commissionné et qualifié en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et désignés personnellement sont venus et ont comparu, les diverses personnes dont les noms sont ci-après mentionnés et ont souscrit, lesquelles personnes ont déclaré que, se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane dans de tels cas, elles ont convenu de faire par ces conventions, et se sont engagées de même que toutes autres personnes qui pourront devenir leurs associées, de former une corporation de banque avec les pouvoirs d'une banque d'épargnes et de dépôts sûre et de confiance, sans le pouvoir d'émettre des billets et en vertu des articles et de stipulations suivantes, à savoir:

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette corporation sera la "Central Bank, Savings and Trust Company", et sous ce dit nom d'incorporation, elle aura et jouira du privilège de succession pendant une durée de cinquante (50) ans à partir de la date ci-dessus.

ARTICLE II.

Cette Association aura et possédera tous les pouvoirs accordés aux associations de banques d'épargnes, de dépôts sûres et de confiance en vertu des dispositions de la loi No 166, approuvée le 15 mars 1855, intitulée: Loi pour établir un système général de banque libre dans l'Etat de la Louisiane, telle qu'elle a été amendée et décrétée à nouveau par divers statuts subséquents de la Louisiane, et particulièrement par les dispositions de la loi No 150 des lois de 1888, approuvée le 12 juillet 1888; loi No 95 des lois de 1892, approuvée le 7 juillet 1892, et la loi No 45 des lois de 1902, approuvée le 21 juin 1902.

ARTICLE III.

Les affaires de cette corporation doivent être faites dans la Ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Etat de Louisiane, où son domicile est par ceci établi.

ARTICLE IV.

Toutes citations ou autres procédures légales devront être servies au Président de ladite corporation, ou dans le cas de son absence ou vice-Président, lequel agit comme Président; ou en l'absence des deux au Caissier de ladite corporation.

ARTICLE V.

Le fonds capital de cette corporation de banque est par ceci fixé à un million de dollars ($1,000,000), divisé dans dix mille (10,000) actions de la valeur au pair de cent dollars ($100) chacune. Ledit stock sera représenté par des certificats de stock, signé par le Président et le Caissier, et dans l'absence du Président soit par n'importe lequel des Vices Présidents; et ne seront transférables sur les livres de la compagnie seulement sur la remise ou la preuve de la perte ou destruction des certificats émis, et aucun actionnaire n'aura le droit de voter sur aucune actions à lui transférées dans les vingt jours précédent aucune élection.

ARTICLE VI.

Le tout du fonds capital de cette Association sera payé comptant le ou avant le premier jour de juillet 1905, et quand il sera payé, cette corporation commencera alors ses affaires.

ARTICLE VII.

Les affaires de cette corporation seront conduites par un Bureau de Directeurs de vingt-cinq (25) personnes, et les vingt et une (21) personnes suivantes sont par ceci nommées comme le premier Bureau de Directeurs, avec le droit en eux de nommer les autres quatre (4), tous desquels rempliront leurs emplois jusqu'au troisième jeudi de janvier 1906 à savoir: Samuel Blum, L. S. Clarke, William Edenborn, C. H. Ellis, Lawrence Fabacher, Léon Fellman, Charles Godchaux, Paul L. Ferdinand Gumbel, W. T. Hardie, George A. Hero, Jonas Hiller, Philip Lehman, E. W. Mente, John H. Murphy, M. J. Sanders, Maurice Stern, Simon Weis, Solomon Wexler, Pearl Wight, et F. B. Williams.

Un directeur peut résigner en écrivant à n'importe lequel actionnaire qui n'est pas un direc eur par élection directe ou par autorité revêtu comme tel sous cette clause plein pouvoir et autorité d'agir comme tel directeur en sa place et lieu, pendant son absence temporaire du domicile de la compagnie.

ARTICLE VIII.

Les noms, endroits de résidence des actionnaires souscripteurs, et le nombre d'actions tenues par eux, respectivement, sont comme suit:

Noms.	Résidences.	Actions.
F. B. Williams, Patterson, La.		278
L. S. Clarke, Patterson, La.		278
The Leon Godchaux Co. Ltd.	rues Chartres et Canal	278
Charles Godchaux,	avenue St Charles et la rue Arabella	56
William Edenborn,	Ville de New York	278
Lawrence Fabacher,	5705 avenue St Charles	278
Paul L. Godchaux,	1237 avenue Jackson	56
Julian M. Swoop,	1215 rue Josephine	28
Simon Weis,	1237 avenue Jackson	56
Gus. Oertling,	4168 Canal	28
W. J. Barkley,	1745 Prytanée	34
Maurice Stern,	5115 avenue St. Charles	278
George R. Murrell,	Bayou Goula, La.	42
Ferdinand Gumbel,	5428 avenue St Charles	110
Léon Fellman,	4007 avenue St. Charles	138
M. F. Thomson Jr,	5 Rosa Park	6
M. F. Thomson,	5 Rosa Park	28
J. P. Hudson Jr.	Louisville, Ky.	6
Sol Wexler,	1737 avenue Napoléon	56
James D. Hill,	903 avenue St. Charles	28
Pearl Wight,	2904 Prytanée	100
Sam Blum,	2311 Magazine	28
George A. Hero,	713 avenue Esplanade	56
C. P. Ellis,	8 Place Audubon	222
Alex Hyman,	1635 Sixième	110
C. H. Ellis,	1915 Colisée	28
Ira E. Wight,	3018 Prytanée	78
Wm T. Hardie,	1411 avenue Jackson	56
Jonas Hiller,	5700 avenue St. Charles	138
E. W. Mente,	Hotel Cosmopolitan	138
Henry Beer,	3905 avenue St. Charles	110
J. Weis,	1237 avenue Jackson	278
S. Segari,	1082, avenue du City Park	28
W. J. Waguespack	1717 avenue Peters	16
Felicien Waguespack,	Paroisse St. John	16
Leonard Waguespack,	Paroisse St. James	17
Waguespack & Haydel,	Paroisse St. James	17
George W. Davison & Co.,	827 Ste Marie	28
John H. Murphy,	1322 Félicité	14
Charles Godchaux, Trustee.	St. Charles et Arabella	5,776
Sol Wexler Trustee,	1737 avenue Napoléon	
Philip Lehman,	New York City	278
M. J. Sanders,	5023 Saratoga	28

ARTICLE IX.

Le Bureau des Directeurs sera élu annuellement le troisième jeudi de janvier de chaque année, excepté ce premier Bureau de Directeurs nommé par cette Charte. Toutes telles élections seront par bulletin et conduites au bureau de l'Association sous la surveillance de trois commissaires, devant être nommé par le Bureau des Directeurs. Avis de telles élections seront donnés par publication pas plus de quarante ni moins de dix jours avant de telle élection, en un ou plusieurs journaux publiés dans la ville de la Nouvelle Orléans. Chaque porteur de stock aura le droit à un vote pour chaque action du stock inscrite en son nom sur les livres de l'Association pourvu qu'il aura été ainsi inscrit en son nom sur les dits livres pour pas moins que vingt jours avant l'élection, devant être déposé en personne ou par procuration écrite, et une majorité des bulletins déposés élira.

N'importe quelle vacance ayant lieu parmi les Directeurs par décès, résignation ou autrement, sera remplie par élection pour le reste du terme du Bureau par les Directeurs restants. Un manquement d'élire des Directeurs à la date ci-dessus spécifiée ne dissoudra pas la corporation, mais les Directeurs alors en fonctions demeureront en place jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et aient qualifiés, et ordonneront une autre élection devant être tenue le plus tôt possible là-dessus après qu'avis aura été publié comme il est prévu ci-dessus.

Sept Directeurs constitueront un quorum pour l'expédition de n'importe quelle affaire. Le premier Bureau des Directeurs nommé dans cette charte, immédiatement sur l'organisation de cette association devront élire de leur propre nombre par bulletin, un Président et deux ou plusieurs Vice-Présidents. Ledit Bureau des Directeurs peut nommer, de temps en temps, tels comités, officiers, caissiers, commis, agents et autres employés qu'il croira nécessaire pour le but et les affaires de ladite corporation, laquelle tiendra bureau selon le désir du Bureau. Ledit Bureau pourra faire et établir aussi bien que changer ou amender n'importe laquelle ou toutes les lois, règles et règlements nécessaires et propres pour la conduite et le gouvernement des affaires de ladite corporation. Tous les pouvoirs incorporés de cette corporation sont par ceci revêtus dans ledit Bureau de Directeurs, devant être exercés par ledit Bureau ou par tels comités ou officiers qu'il pourra nommer, excepté ceux spécialement réservés par la loi et par cette charte aux actionnaires. Le caissier devant être nommé par le Bureau sera le gardien du sceau de la corporation, sous de telles restrictions que le Bureau pourra décider, lequel sceau sera de cannes Assurés ayant la forme d'une couronne, enlaçant une balle de coton et les mots: "Central Bank, Savings and Trust Company of New Orleans, La."

ARTICLE X.

Lors